



Le 14 juillet 2020

Bonjour

Notre Assemblée Générale se tiendra le **mercredi 29 juillet, à partir de 9 h 30**

- **en présentiel** au siège de l'association (maison Forhan Nauvioles de Comiac)
- **et aussi en visio-conférence** par Zoom le lien est donné par internet aux adhérents **à**

jour de cotisation

- **Télécharger l'invitation en [version docx](#) ou [en version pdf](#)**
- Vous avez reçu le lien par un message spécifique du 13 juillet envoyé par forhangilles@orange.fr à 10h 32
- Possibilité de se mettre à jour soit en présentiel soit par virement télécharger **[le bulletin d'adhésion](#)**

Comme sur le site, les liens sont en **gras et rouge**

Voici quelques nouvelles qui nous ont semblé pouvoir vous intéresser :

Nouvelle-Aquitaine : en guerre ouverte contre les éoliennes

La Région Nouvelle-Aquitaine veut développer l'éolien en multipliant les implantations, ses opposants annoncent une guérilla judiciaire contre ce projet. Dans cet article **[de Centre Presse du 10 juillet](#)**, on découvre que

***Cent soixante-cinq associations** opposées à ces grands mats producteurs de courant intermittent promettent, d'attaquer devant le tribunal administratif de Bordeaux le schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires.*

***Les éoliennes, ce sont les riverains qui en parlent le mieux !** "Ce bruit permanent, ça rend fou ! On a envie de tuer quelqu'un », témoigne de sa voix douce Michèle. Son mari s'agace de la lumière stroboscopique permanente des flashes signalant les mâts. Ils rendent blanches les nuits les plus noires. Impossible d'oublier leur présence. Je ne peux échapper ni à leur bruit, ni à leur hégémonie visuelle.*

Longuenée-en-Anjou. « Se faire entendre avant qu'il ne soit trop tard » L'ADPH4444, instigatrice du regroupement en fédération des associations de la région ouest, se préoccupe de la santé humaine et animale près des parcs éoliens en zones habitées. « De plus en plus d'agriculteurs subissent dans leurs élevages des problèmes de stress, de qualité du lait, de fécondité, sans explications scientifiques. Comme M. Potiron à Puceul (44) ou d'autres départements, Ille-et-Vilaine, Morbihan, Manche, Orne, Pas-de-Calais. La liste s'allonge avec des riverains de parc éoliens, Échauffour dans l'Orne, Bellenaves dans l'Allier, Mondeville en Seine-et-Marne », dénonce Fanny Llobel. Lire dans **[Ouest-France du 11 juillet](#)** 2020
Lire la lettre envoyée à la préfète de l'Orne par un [riverain du parc d'Echauffour](#), au sujet de la plainte déposée contre les nuisances faites par le parc éolien.

L'industrie des éoliennes en crise : Jean-Louis Butré (Président de la Fédération de l'Environnement Durable) dénonce la signature, en catimini le 11 juin 2020, par Mme E. Borne (Ministre de la transition) des 8 000 à 10 000 éoliennes, prévues par la PPE (Programmation Pluriannuelle de l'Énergie). Ces éoliennes devront être importées, probablement de Chine. Lire le texte complet dans **[Economie Matin du 3 juillet](#)** 2020

Les industries des énergies renouvelables ne respectent pas les droits de l'homme

Cette étude de référence concernant le respect des droits de l'homme par plus grandes entreprises des énergies renouvelables révèle que la plupart d'entre elles n'ont pas de politique pour respecter les droits de l'homme afin d'éviter les abus concernant les riverains et les travailleurs et pour conduire une

transition conforme à la justice. Lire l'étude en anglais [sur Business& Human Rights](#) Les résultats de l'indice montre qu'aucune des entreprises analysées ne remplit actuellement pleinement sa responsabilité de respecter les droits de l'homme, tels que définis par les Principes directeurs des Nations Unies.

Connaissez-Vous la Géothermie ?

L'Association « Vigilance Patrimoine Paysager et Naturel » (VPPN) organise les 11 et 12 septembre 2020 des rencontres sur la géothermie de surface.

Si cela vous intéresse, télécharger [l'invitation](#) et/ou [le préprogramme](#)

La géothermie, une énergie verte négligée. Lire l'article du 30 juin 2020 dans [Transitions & Energies](#)



L'Allemagne va-t-elle réussir à se passer enfin du charbon?



[Vue de la centrale de Datteln 4](#), mise en service le 30 juin 2020, dans laquelle « plus de 1,5 milliard d'euros ont été investis », selon son exploitant Uniper. (©Uniper SE).

Une étude de chercheurs de l'Université de Berkeley montre que la fameuse transition énergétique allemande, consistant à investir massivement dans l'éolien et le solaire et à abandonner en même temps le nucléaire, a eu des conséquences dramatiques.

L'intermittence de production des renouvelables a été compensée par le recours au charbon, ce qui s'est traduit par des coûts plus élevés, plus de pollution et plus de problèmes sanitaires. Lire l'article dans [Transitions & Energies du 8 juillet](#) 2020 qui se termine par : *Selon une étude remontant à l'été dernier, **près de 70% des Français considèrent que le nucléaire contribue au réchauffement climatique...*** ce qui montre la [désinformation du public français](#)

Le collectif d'experts indépendants [Energie Vérité](#) publie une vidéo intitulée « promoteurs éoliens, les tartuffes de l'écologie » après celle des « milliards volés »

Éoliennes et électromagnétisme : le SOS d'un village de Loire-[Atlantique \[Vidéo\] sur le télégramme du 3 juillet 2022](#)

N'hésitez pas à transmettre ce courriel à vos amis

Vous pouvez télécharger

- Les [powerpoints](#) de l'APPGE dénonçant les dangers des éoliennes
- Le rapport disponible à la DREAL du Cantal sur [la mortalité de l'avifaune](#) année 1 (2017) du parc éolien de La Luzette
- L'avis du Conseil National de la Protection de la Nature pour le projet éolien de Comiac sur le [site](#) <http://www.avis-biodiversite.developpement-durable.gouv.fr/juin-2019-a198.html>



Merci de nous adresser de nouveaux

adhérents et de nouveaux donateurs, car le dossier de Comiac est toujours à l'étude à la DREAL du Lot et le gouvernement a supprimé la possibilité de faire un recours gracieux.

[Téléchargez le bulletin d'adhésion](#) et transmettez le à vos amis ou connaissances Il nous faudra donc passer par l'intermédiaire



d'un avocat- **maître IZEMBARD** au cas où la décision du préfet ne nous serait pas favorable. Nous vous tiendrons au courant de l'évolution du dossier.

Nous demandons l'abandon pur et simple du projet de Comiac au nom de la sauvegarde des patrimoines et de la biodiversité.

Les élus doivent revenir sur leurs décisions.

- pour notre commune,
- pour tous les villages qui bordent l'Escaumels
- pour toutes les maisons riveraines

Le village de Lamativie est à moins de 1400 m des emplacements prévus pour les éoliennes E1 et E2 , mais c'est très loin du bourg de Sousceyrac !

et ce n'est pas mieux pour La Salesse (1100m) ou Fages (650 m) ou Nauvioles (700 m) n'oublions pas Espalieu et Ploirac à moins de 800m d'une éolienne

Pour le camping c'est pire car les éoliennes E4 et E5 le surplomberont, et ils auront les nuisances sonores et visuelles!

Quant aux stabulations des éleveurs, que ce soit les vaches, les cochons ou les brebis, il faudra que ces éleveurs trouvent d'autres lieux, au minimum distants de 1 500 m des éoliennes (10 fois la hauteur)

Préservez nos milans royaux et nos chiroptères ; le bilan du parc de la **Luzette est catastrophique** pour les chauve-souris

N'hésitez pas à transmettre ce courriel à vos amis

Faisons respecter la loi :

La loi **n° 76-629 du 10 juillet 1976** stipule dans son article 1er : "...Il est du devoir de chacun de veiller à la sauvegarde du patrimoine naturel dans lequel il vit. Les activités publiques ou privées d'aménagement, d'équipement et de production doivent se conformer aux mêmes exigences...."

La loi constitutionnelle **n° 2005-205 du 1 mars 2005** relative à la Charte de l'environnement précise en l'article 2:

Art. 1er. - Chacun a le droit de vivre dans un **environnement équilibré et respectueux de la santé**.

Art. 2. - **Toute personne a le devoir** de prendre part à la préservation et à l'amélioration de l'environnement....

Art. 9. - La recherche et l'innovation doivent apporter leur concours à la **préservation et à la mise en valeur de l'environnement**.

N'hésitez pas à transmettre cette lettre à vos amis

Bien cordialement pour le bureau

Gilles Forhan, secrétaire APPGE, membre du CA de la FED 06.43.80.15.87 gilles.forhan@wanadoo.fr

appge-comiac@laposte.net

site <http://appge-comiac.e-monsite.com/>

Membres du bureau :

Brigitte Briard, **présidente** 06 29 51 46 78

Dominique Lacambre, **trésorier**

Benoît Briard, **trésorier adjoint**

Gilles Forhan, **secrétaire**

Bernadette Forhan, **relecture**